



ENGAGEMENTS DU PLAN DE LUTTE CONTRE LES ALGUES VERTES

Dès 2010 et le premier Plan de Lutte contre les Algues vertes, les partenaires (collectivités, agriculteurs, organismes de conseils...) de la Baie de Saint-Brieuc se sont mobilisés collectivement pour faire face au phénomène des marées vertes en agissant sur la limitation des fuites d'azote dans la baie.

Les autres facteurs de prolifération étant le confinement de la baie, ses eaux claires, peu profondes et relativement chaudes ainsi que la présence de phosphore dans ses sédiments, l'azote représente le seul levier d'action.

Dès 2003, les principales stations d'épuration du fond de baie ont été modernisées limitant ainsi les quantités d'azote rejetées. Les collectivités poursuivent leurs efforts de traitement des eaux usées dans d'autres stations mais les actions préventives se concentrent sur les pratiques agricoles.

Depuis 2012, toutes les exploitations de la Baie de Saint-Brieuc ont été encouragées à faire évoluer leurs pratiques vers des systèmes à basses fuites d'azote afin de préserver la qualité de l'eau. Aujourd'hui, plus de 80 % des agriculteurs ont volontairement adhéré à la charte du territoire, appliquant ces nouvelles pratiques sur près de 7 000 ha (environ 12 % de la surface agricole).

Depuis 1999 et le début des actions en faveur de l'environnement,

- les études ont constaté une diminution des surfaces d'échouages d'algues
- les flux d'azote annuels ont baissé de 45 % (résultat 2017)

Ces résultats sont le fruit des efforts menés par l'ensemble des acteurs du territoire et en particulier les agriculteurs.

Si la qualité de l'eau s'améliore, l'objectif d'un territoire à très basses fuites d'azote n'est cependant pas atteint et Baie 2027 entend amplifier la dynamique du 1^{er} Plan. Il ne s'agit plus maintenant de travailler sur les seules pratiques limitant les risques de fuite d'azote mais d'aider les exploitations à construire un système durable conciliant performance économique et préservation de l'environnement du territoire.

CONTACT PRESSE

Patrick Plantier | 02 96 58 08 08 | p.plantier@pays-de-saintbrieuc.org Agence Rivacom | Gwenaëlle Le Gac | 06 34 25 38 25

Design graphique et illustrations ²⁰ la petite graphiste









FACE TE SONTIEN DE :

AGRICULTEURS, L'AVENIR DE VOTRE EXPLOITATION AU CŒUR D'UN PROJET DE TERRITOIRE



Agriculteurs, l'avenir de votre exploitation au cœur d'un projet de territoire : Conjuguer performance économique et défi environnemental

Dans la continuité du premier Plan de lutte contre les algues vertes (2011-2015), Baie 2027 accompagne l'évolution des exploitations de la Baie de Saint-Brieuc vers une performance double :

À partir d'une analyse globale du fonctionnement de l'exploitation, des équipes spécialisées accompagnent vos projets, qui induiront des pratiques positives en faveur de la qualité de l'eau :

- ✓ Amélioration de la couverture hivernale des sols, réduction des périodes de sols nus.
- ✓ Augmentation des surfaces en herbe et celles de cultures pluri-annuelles.
- ✓ Utilisation de l'azote de façon encore plus efficiente.
- ✓ Amélioration des éléments et des mécanismes naturels (haies, zones humides...) capables de piéger l'azote.

Ce dossier contient les informations nécessaires à la mise en place des procédures en fonction de

Dans les trois prochaines années, près de 3M€ seront débloqués pour financer jusqu'à 7 jours d'accompagnement technique par exploitation.

Baie 2027 entend également mobiliser d'autres financements et faciliter l'accès aux mesures agroenvironnementales et climatiques, aux aides aux investissements matériels et bâtiments, pour soutenir les exploitations en projet.

Baie 2027 s'inscrit dans le second Plan de lutte contre les algues vertes, pour la période 2017-2021.



ALTÉOR ENVIRONNEMENT

Stéphane LE BIAVANT Tél. 02 98 20 35 25 - Mail : stephane.lebiavant@cogedis.com



BCEL OUEST

Tél. 0810 56 29 22 - Mail : accueil@bcel-ouest.fr



CAPINOV

Sébastien DANTEC Tél. 02 98 25 30 24 - Mail: sqe@capinov.fr



CEDAPA Félix LEMARECHAL Tél. 02 96 74 75 50 - Mail: felix.cedapa@orange.fr



CER FRANCE CÔTES D'ARMOR

Christine BEILLARD
Tél. 02 96 79 20 71 - 06 37 10 27 52 - Mail : cbeillard@22.cerfrance.fr



CHAMBRE D'AGRICULTURE

Tél. 02 96 79 21 39 - 07 50 61 09 40 - Mail: marek.duputel@bretagne.chambagri.fr



GAB

Tél. 02 96 74 75 65 - Mail: e.dubois@agrobio-bretagne.org



LE GOUESSANT

Tél. 02 96 30 72 72 - 06 07 32 42 02 - Mail : agnes.guy@legouessant.fr



COOPERL

Tél. 02 96 30 79 89 - Mail: arthur.vannier@cooperl.com

baie 2027 soutient l'évolution vers la double performance économique et environnementale de la Baie de Saint-Brieuc en coordonnant et en finançant l'accompagnement

des agriculteurs.

FAIRE ÉVOLUER SON SYSTÈME AUJOURD'HUI POUR RÉUSSIR DEMAIN

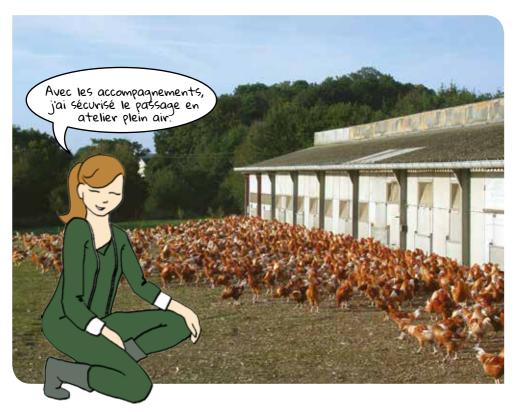
Vous projetez de diversifier votre activité (nouvel atelier, labellisation, implantation de nouvelles cultures, etc.), de vous orienter vers un système plus herbager, d'améliorer l'alimentation de vos animaux ou vos performances technico-économiques ... ?



Quelle que soit votre production (porcs, volailles, lait, viande bovine, céréales...), les structures partenaires de Baie 2027 peuvent vous accompagner dans cette démarche. Leurs équipes pluridisciplinaires vous apportent des conseils personnalisés en fonction de vos besoins et d'une analyse globale du fonctionnement de votre exploitation, ses bilans, ses atouts et contraintes.

Ils étudieront les options que vous envisagez , vous proposerons différentes solutions comparatives : avantages et limites, cohérence avec vos objectifs et avec la situation de votre exploitation, risques inhérents à la période de transition, conditions matérielle et financière nécessaires à leur réussite, impact sur le temps et le confort de travail, etc.

Votre choix final arrêté, les techniciens peuvent assister la mise en œuvre du projet afin de garantir sa réussite. Ils vous guideront, si nécessaire, dans les demandes d'aides financières (soutien aux investissements, mesures agro-environnementales...) et vous proposeront des formations, des échanges avec d'autres éleveurs engagés dans des démarches similaires.



















ADAPTER SON OUTIL DE PRODUCTION POUR PÉRENNISER SON EXPLOITATION

Vous projetez de moderniser un bâtiment d'élevage, d'agrandir votre exploitation... Quelle que soit votre production (porcs, volailles, lait, viande bovine, céréales...), les structures partenaires de Baie 2027 peuvent vous aider à rendre votre projet plus performant aux niveaux économique et environnemental.





À l'aide d'outils innovants et fiables, les équipes pluridisciplinaires de conseillers analyseront votre projet sous l'angle technique (plans des bâtiments...), économique (calcul de marges, de plus-values...), environnemental, ainsi que du temps de travail. Vos différents scénarios seront étudiés et comparés.

Vous pourrez ainsi prendre votre décision selon vos aspirations, en connaissant les avantages et les limites de chaque alternative, et faire appel aux techniciens pour sécuriser la mise en œuvre du projet. Ceux-ci vous conseilleront à chaque étape, vous guideront, si nécessaire, dans les demandes d'aides financières. Ils pourront aussi vous proposer des formations, des échanges avec d'autres éleveurs engagés dans des démarches similaires...























L'herbe est une culture trop peu valorisée sur votre exploitation ? Vous souhaitez progresser dans la maîtrise technique de sa culture ? Vous vous demandez comment optimiser le pâturage ? Vous souhaitez développer la surface en herbe de votre exploitation ?



Les conseillers spécialisés des structures partenaires de Baie 2027 peuvent vous accompagner de façon personnalisée, dans votre réflexion sur l'amélioration de la gestion de l'herbe (choix des espèces, accès au pâturage, affouragement en vert, etc.).

Dotés d'outils et de méthode éprouvés, partant de l'analyse de vos pratiques, ils vous proposeront les marges de progrès et les perspectives d'évolution possibles en fonction de vos objectifs personnels.



Votre décision prise, vous pourrez mobiliser les techniciens pour sécuriser votre évolution. Ils vous conseilleront à chaque étape, vous guideront, si nécessaires, dans les demandes d'aides financières (aides aux investissements, mesures agro-environnementales...). Ils pourront aussi vous proposer des formations, des échanges avec d'autres éleveurs engagés dans des démarches similaires...

















UNE BONNE GESTION DE L'AZOTE : PLUS DE BLÉ, MOINS D'ALGUES VERTES !

Optimiser la fertilisation, la raisonner en fonction du potentiel réel des sols, valoriser les engrais de ferme, etc., sont synonymes de gains économiques pour votre exploitation.



Les conseillers spécialisés des structures partenaires de Baie 2027 peuvent vous accompagner de façon personnalisée, dans votre réflexion sur l'amélioration de la valorisation de l'azote.

Par l'étude de vos pratiques, des analyses complémentaires des sols, l'examen des risques de lessivage sous vos parcelles, vous identifierez, avec l'appui de votre conseiller, vos marges de progrès.

Les pistes d'actions sont multiples : calcul de la dose d'azote optimale, périodes d'épandage adéquates des fertilisants organiques et minéraux, fractionnement des apports d'engrais, matériel d'épandage...

Cette meilleure gestion des fertilisants améliorera l'efficacité économique de votre exploitation et limitera les risques de fuite d'azote.





Le conseil s'organise sur au moins deux campagnes culturales pour analyser, avec vous, les résultats techniques et économiques des solutions mises en place.















LES INTERCULTURES, SOURCES DE GAINS AGRONOMIQUES

Les couverts végétaux sont souvent considérés comme une simple obligation réglementaire. Mais, bien conduits, ils présentent de nombreux atouts agronomiques.



Si leur rôle premier est le piégeage de l'azote, les couverts améliorent la structuration, favorisent la vie du sol, et réduisent le salissement des parcelles. La culture intermédiaire peut être valorisée en fourrage, en engrais vert, en culture à vocation énergétique.

Les options sont nombreuses : choix et associations des espèces, conditions d'implantation, organisation du travail... Éviter les sols nus l'hiver, c'est aussi possible en modifiant son assolement et ses rotations.



Un conseiller spécialisé peut vous assister dans le choix de solutions adaptées à votre situation. Une analyse de vos pratiques actuelles lui permettra d'identifier les différentes marges de progrès possibles.

Afin d'optimiser la mise en place du projet, vous pouvez bénéficier d'un suivi à la conduite de l'interculture sur plusieurs campagnes.



Nb : Dans le cadre de Baie 2027, des chantiers collectifs de semis précoce de couverts végétaux sont organisés avec les ETA et CUMA du Territoire. Contact : Marek Duputel à la Chambre d'Agriculture.















ÉCHANGER DU FONCIER AVEC SES VOISINS : QUE DES BÉNÉFICES!

La dispersion des parcelles de votre exploitation consomme un temps et un budget précieux dans les déplacements entre les différents îlots. Les études considèrent que 10 km de distance effectuée, multiplie par 3 le coût des travaux (carburant, charges de mécanisation: taille, puissance, capacité des attelages), ainsi que le temps qui leur est consacré.



Le rapprochement et le regroupement des parcelles offrent à chaque exploitation des marges de progrès :

- √ diminution des coûts de production et du temps de travail,
- ✓ possibilité de pratiquer des rotations plus longues, améliorant la fertilité des sols,
- ✓ surveillance des cultures plus efficace, adaptation des interventions à bon escient,
- ✓ meilleure répartition des fertilisants organiques,
- \checkmark accès au pâturage facilitée pour le troupeau,

- ✓ diminution du coût fourrager et choix de rations plus variés,
- ✓ surveillance des animaux facilitée et temps d'astreinte diminué,
- ✓ limitation des risques non négligeables d'accident, de la dégradation de la voirie, des nuisances sonores.



LES TECHNICIENS SPÉCIALISÉS DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE, PARTENAIRE DE BAIE 2027, ACCOMPAGNENT LES EXPLOITANTS DANS LEURS ÉCHANGES PARCELLAIRES, QU'ILS S'EFFECTUENT EN PROPRIÉTÉ OU EN JOUISSANCE.

